

PORTALIA

Une marque de CEBEL

PORTAILS ALUMINIUM

ÉDITION 2018 - 2019

 CRÉATION & FABRICATION FRANÇAISE

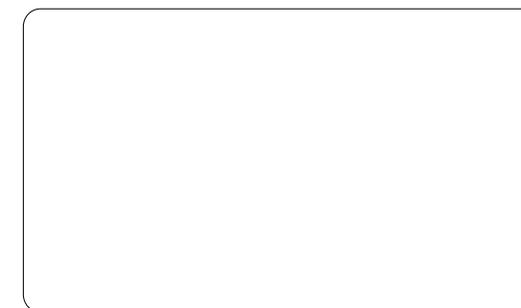
PORTALIA

Une marque de CEBEL

Conseils et compétences

Votre installateur est un expert qui vous accompagne pour sélectionner votre portail en aluminium : esthétique, caractéristiques, équipements.

Il est formé et certifié au montage qui répond à toutes les spécifications techniques de la marque pour une installation irréprochable et garantie.



PORTALIA

Une marque de CEBEL



IVOIRE
CLAIR
MG1015



ROUGE
VIN
MG3005



BLEU
SAPHIR
MG5003



BLEU
PIGEON
MG5014



VERT
MOUSSE
MG6005



VERT
PÂLE
MG6021



GRIS
ANTHRACITE
MG7016



BRUN
SÉPIA
MG8014



NOIR
PROFOND
MG9005



GRIS
SOURIS
MG9007



BLANC
PUR
MG9010

E F F E T B O I S T E X T U R É



CHÊNE
DORÉ
TB0007



NOYER
TB0009



CHÊNE
IRLANDAIS
TB0018

Aluminium

CEBEL utilise de l'aluminium de première fusion (non recyclé). C'est ce choix qui confère en premier lieu une qualité incomparable et très haut de gamme à votre portail.

La conception renforcée des profilés aluminium, les finitions d'excellence et l'assemblage mécanique sans aucune soudure, permettent à CEBEL de vous proposer les meilleurs portails du marché, à des prix justes, pour une qualité hors du commun.

Toutes nos informations techniques p 96.

ENVIRONNEMENT DURABLE

L'aluminium est un matériau totalement recyclable et dont la transformation nécessite très peu d'énergie.

Les portails CEBEL s'entretiennent simplement à l'eau savonneuse. Pas de produits toxiques, pas de solvants.



PORTALIA

Une marque de CEBEL

La meilleure qualité, au meilleur prix, pour un portail aluminium fabriqué sur mesure.

Choisir de s'équiper d'un portail aluminium, c'est décider d'opter pour un produit de qualité.

Choisir de faire fabriquer votre portail par CEBEL, c'est décider de vous offrir le plus haut de gamme à tous les niveaux : matériaux, finitions, fabrication, services et garanties.

Visitez notre usine

Rendez-vous sur notre site Internet pour visionner le film qui vous permet de découvrir l'usine où sont fabriqués tous nos portails : www.cebel.fr/video

Ou flashez ce QrCode sur votre téléphone :



PORTALIA

Une marque de **CEBEL**

vous offre une large gamme de portails
battants, coulissants et de clôtures pour embellir votre habitation.



Portails battants

p 4



Portails coulissants

p 40



Portails classiques

p 76



Clôtures

p 84

SPORTALLIA



Garanties

p 96



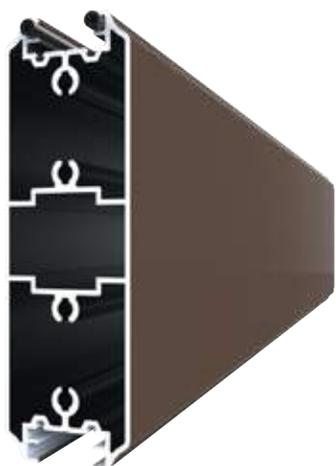
Création et fabrication française p 97



Habillage et finitions pour portail battant p 101



Habillage et remplissage p 102



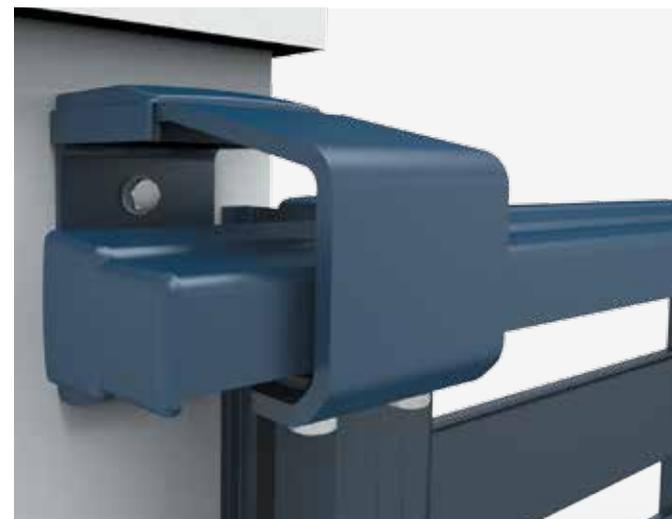
Robustesse
et rigidité

p 98



Conception
et technicité

p 99



Habillage et finitions pour
portail coulissant

p 100



Les couleurs

p 104



Décor
et liserés

p 105



Les motorisations
intégrées

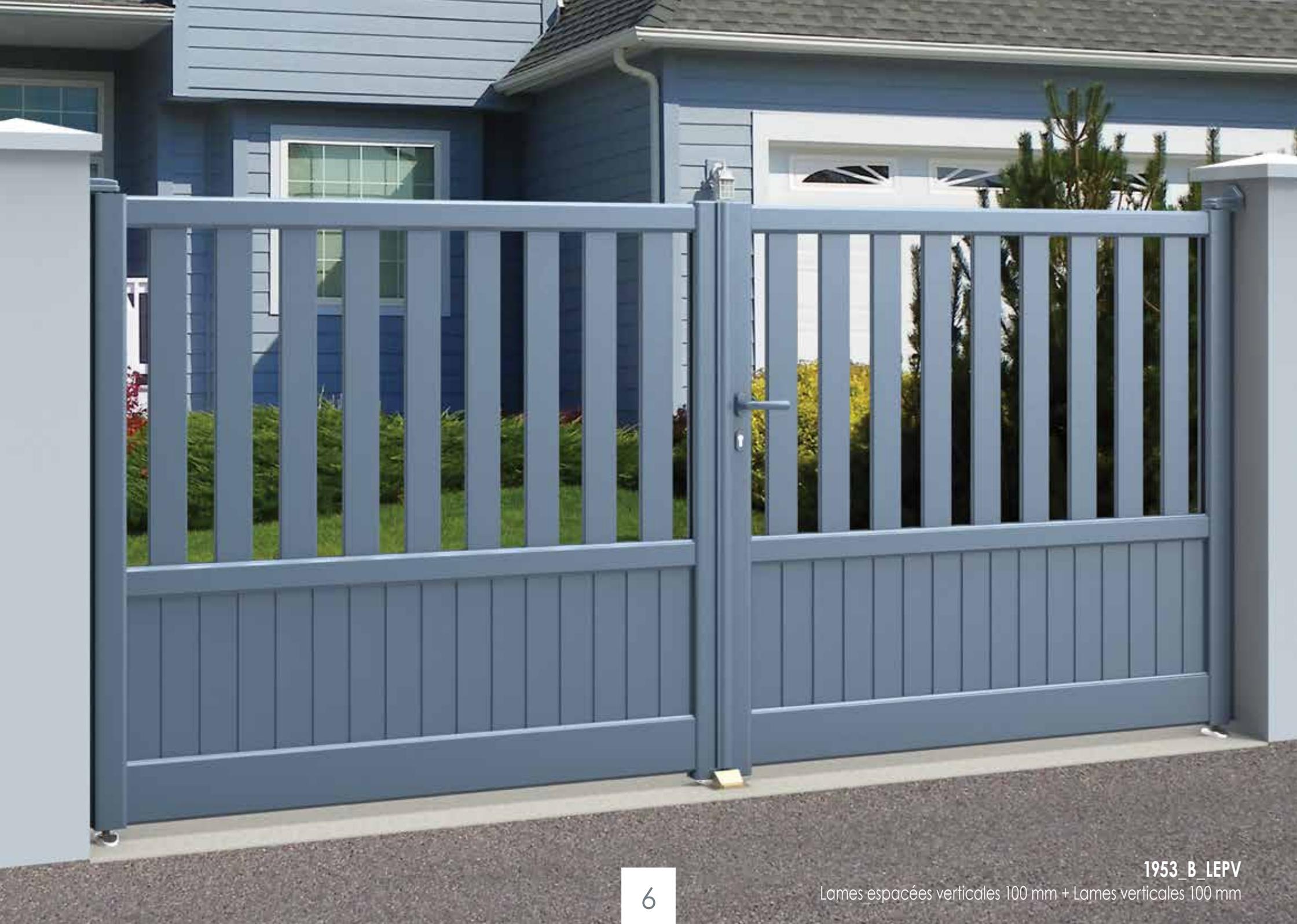
p 106



PORTAILS BATTANTS

PORTAILS BATTANTS







1980_B_LE
Lames espacées verticales 100 mm



1953_B_LEPH
Lames espacées verticales 100 mm + Lames horizontales 100 mm



2010_B_LEPV
Lames espacées verticales 100 mm + Lames verticales 100 mm



2010_B_LEPH
Lames espacées verticales 100 mm + Lames horizontales 100 mm



1980_B_PH
Lames horizontales 100 mm



1980_B_PV - Lames verticales 100 mm



2010_B_PVPV - Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire



2010_B_PPH - Lames horizontales 100 mm + traverse intermédiaire



2010_B_IDIG - Lames de 45° 100 mm + traverse intermédiaire



9000_B_P2
Lames horizontales 200 mm



9000_B_L2
Lames espacées horizontales 200 mm



9000_B_ZH
Lames Vent



9000_B_P3
Lames horizontales 340 mm



2010_B_ZHZH
Lames Vent avec traverse intermédiaire





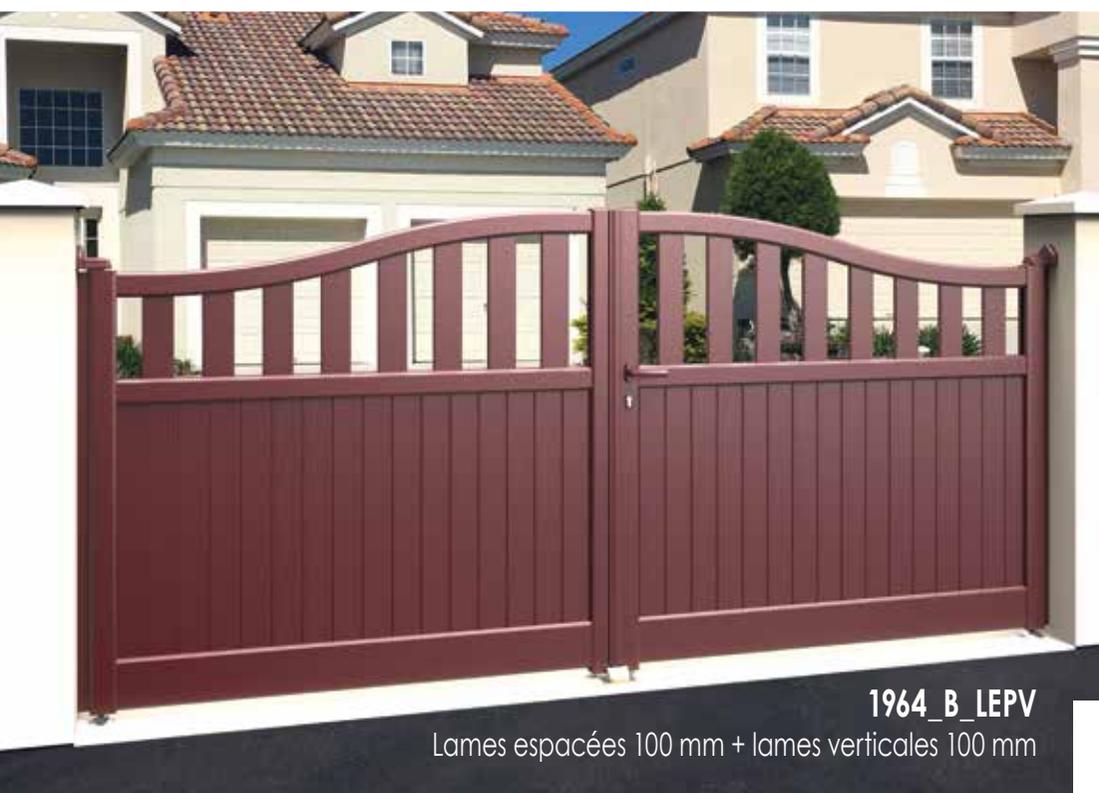
1967_B_LEPV

Lames espacées 100 mm + lames verticales 100 mm



1964_B_IDIG

Lames 45° 100 mm + traverse intermédiaire



1964_B_LEPV

Lames espacées 100 mm + lames verticales 100 mm



1957_B_PVPV

Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire







1960_B_PVPV

Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire









9031_B_PHTP

Lames horizontales 100 mm + décor tôle perforée Ø6 mm



9031_B_PHLE

Lames horizontales 100 mm + décor lames espacées horizontales



9031_B_PHSI

Lames horizontales 100 mm + décor style inox



9031_B_PHZH

Lames horizontales 100 mm + décor lames vent



STYLE INOX

Tôle inox 1,5 mm d'épaisseur avec perforation carré de 15 mm









9051_B_PHLE

Lames horizontales 100 mm + décor lames vent



9050_B_PHSI

Lames horizontales 100 mm + décor style inox



9050_B_PHTP

Lames horizontales 100 mm + décor tôle perforée Ø6 mm



TÔLE PERFORÉE

2 mm d'épaisseur Trou de diamètre 6 mm



9050_B_P2SI

Lames horizontales 200 mm + décor style inox



9050_B_P2LE

Lames horizontales 200 mm + décor lames espacées



9050_B_P2TP

Lames horizontales 200 mm + décor tôle perforée $\varnothing 6$ mm





9000_B_S2
Lames horizontales 200 mm + liserés



9000_B_H2
Lames horizontales 200 mm avec 2 liserés



9000_B_S3
Lames horizontales 340 mm + liserés



9000_B_P2V5S5
Lames horizontales 200 mm + lames 50 mm avec liserés

nouveauté
2018



30

9000_B_H7
Lames horizontales 200 mm + 2 liserés inox 50 mm

nouveauté
2018



9000_B_H4
Lames horizontales 200 mm + 4 liserés inox

nouveauté
2018



2010_B_LHPH
Lames espacées horizontales 100 mm + Lames horizontales 100 mm



9109_B_P2DA

Lames horizontales 200 mm + décor alu brossé Carrés creux



9105_B_P2DA

Lames horizontales 200 mm + décor alu brossé Butinage



9104_B_P2DA

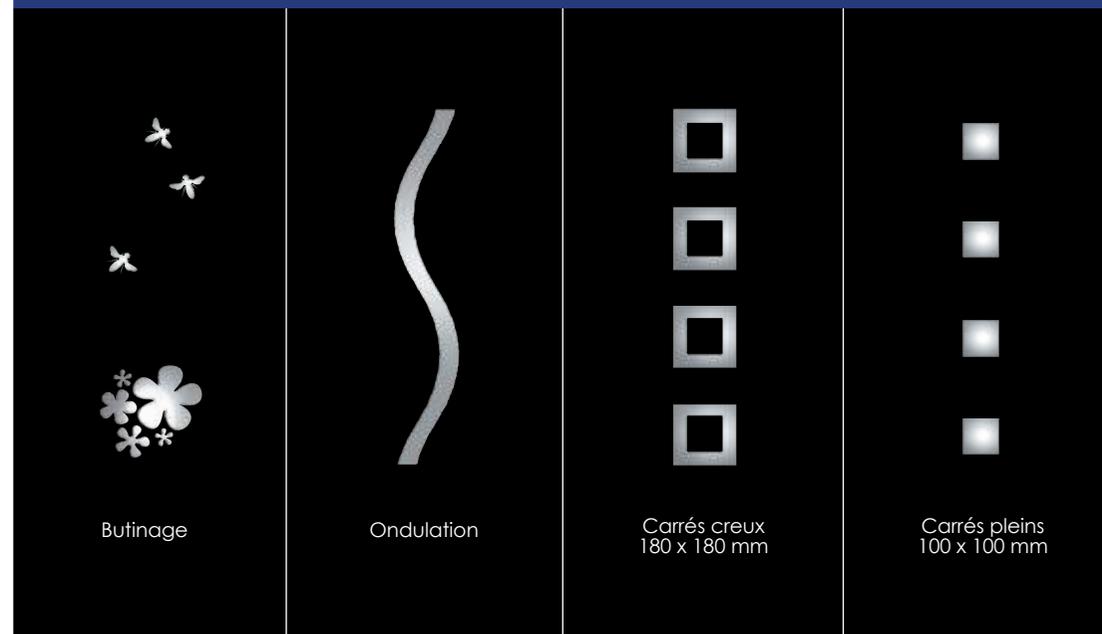
Lames horizontales 200 mm + décor alu brossé Ondulation



9110_B_P2DA

Lames horizontales 200 mm + décor alu brossé Carrés pleins

DÉCORS EN ALUMINIUM BROSSÉ



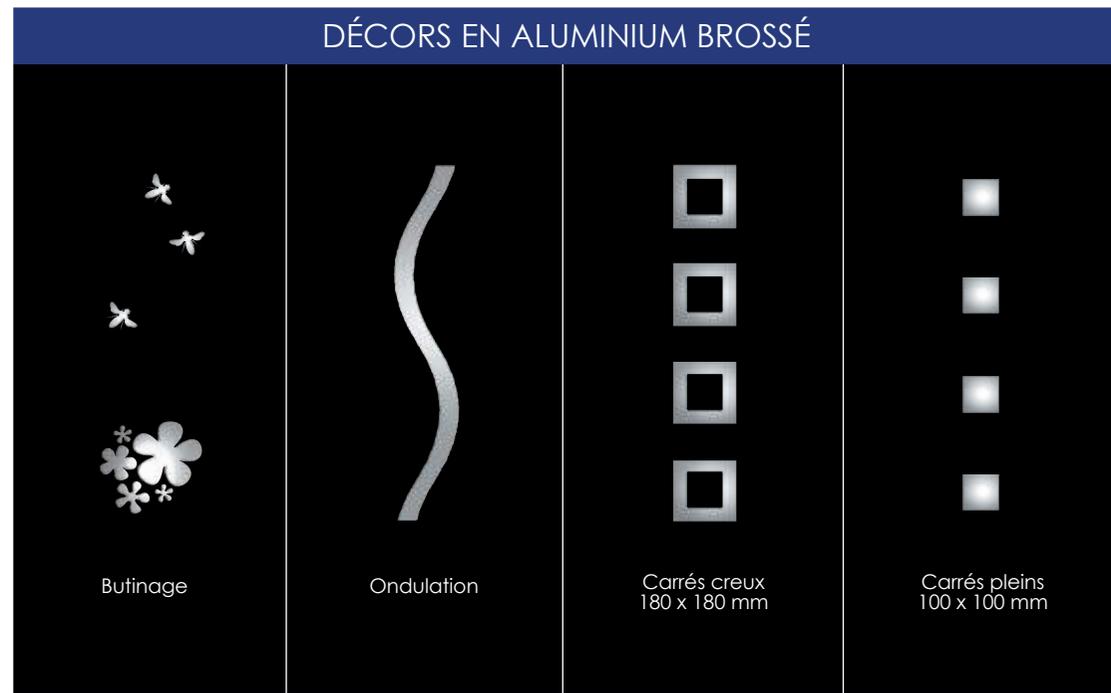
Butinage

Ondulation

Carrés creux
180 x 180 mm

Carrés pleins
100 x 100 mm





Élégance et originalité : avec nos motifs abstraits, figuratifs ou géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.



9105_B_P3DA

Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Butinage



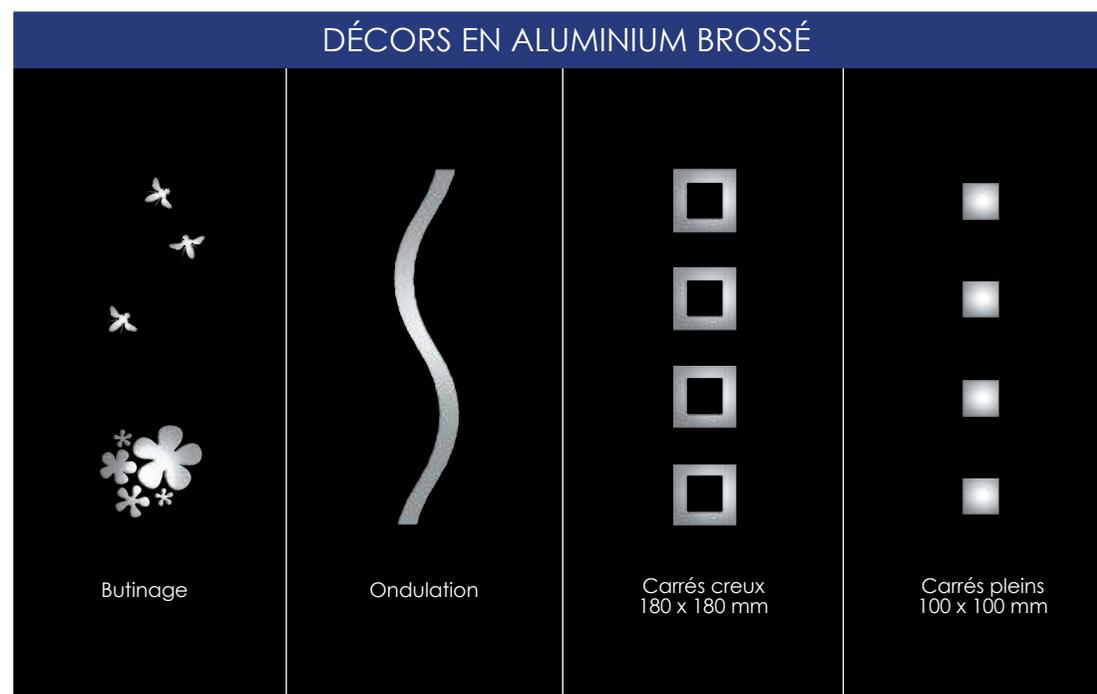
9110_B_P3DA
Lames horizontales 340 mm + décor alu Carrés pleins



9104_B_P3DA
Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Ondulation



9109_B_P3DA
Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Carrés creux



Élégance et originalité : avec nos motifs abstraits, figuratifs ou géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.



15



9105_B_S3DA

Lames horizontales 340 mm + liserés avec décor alu brossé Butinage



9104_B_S3DA

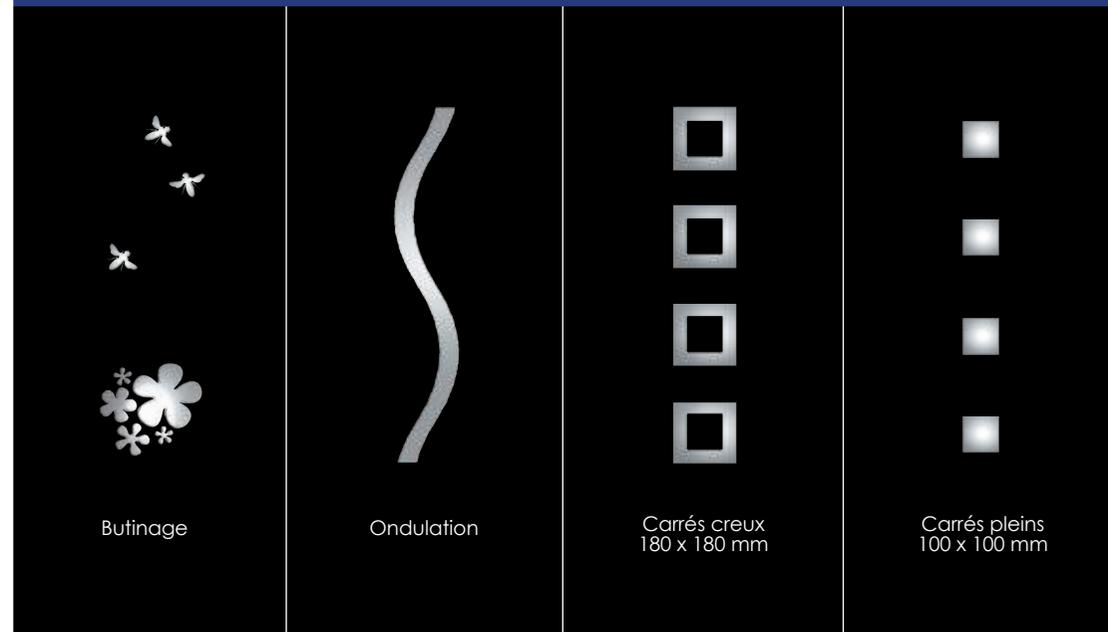
Lames horizontales 340 mm + liserés avec décor alu brossé Ondulation



9110_B_S3DA

Lames horizontales 340 mm + liserés avec décor alu Carrés pleins

DÉCORS EN ALUMINIUM BROSSÉ



Butinage

Ondulation

Carrés creux
180 x 180 mm

Carrés pleins
100 x 100 mm

Élégance et originalité : avec nos motifs abstraits, figuratifs ou géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.



PORTAILS COULISSANTS

PORTAILS COULISSANTS







1980_C1_LE
Lames espacées verticales 100 mm



1953_C1_LEPH
Lames espacées verticales 100 mm + Lames horizontales 100 mm



2010_C1_LEPV
Lames espacées verticales 100 mm + Lames verticales 100 mm



2010_C1_LEPH
Lames espacées verticales 100 mm + Lames horizontales 100 mm



1980_C1_PH
Lames horizontales 100 mm



1980_C1_PV
Lames verticales 100 mm



2010_C1_PVPV
Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire



2010_C1_PHPH
Lames horizontales 100 mm + traverse intermédiaire



2010_C1_IDIG
Lames de 45° 100 mm + traverse intermédiaire



9000_C1_P2
Lames horizontales 200 mm



9000_C1_L2
Lames espacées horizontales 200 mm



9000_C1_ZH
Lames Vent



9000_C1_P3
Lames horizontales 340 mm



9000_C1_ZHZH
Lames Vent avec traverse intermédiaire







50

1925_C2_IDIG
Lames 45°100 mm + traverse intermédiaire



1925_C2_PVPV
Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire



1925_C2_LEPV
Lames espacées + lames verticales 100 mm



1991_C2_LEPV
Lames espacées + lames verticales 100 mm



1911_C2_PVPV
Lames verticales 100 mm + traverse intermédiaire



1960_C2_PVPV

Lames verticales + traverse intermédiaire



1944_C2_LEPV
Lames espacées + lames verticales 100 mm



1960_C2_IDIG
Lames 45° 100 mm + traverse intermédiaire



1960_C2_LEPV
Lames espacées + lames verticales 100 mm



1960_C2_PV
Lames verticales 100 mm







9022_C1_PHTP

Lames horizontales 100 mm + décor tôle perforée Ø6 mm



9022_C1_PHLE

Lames horizontales 100 mm + décor lames espacées horizontales



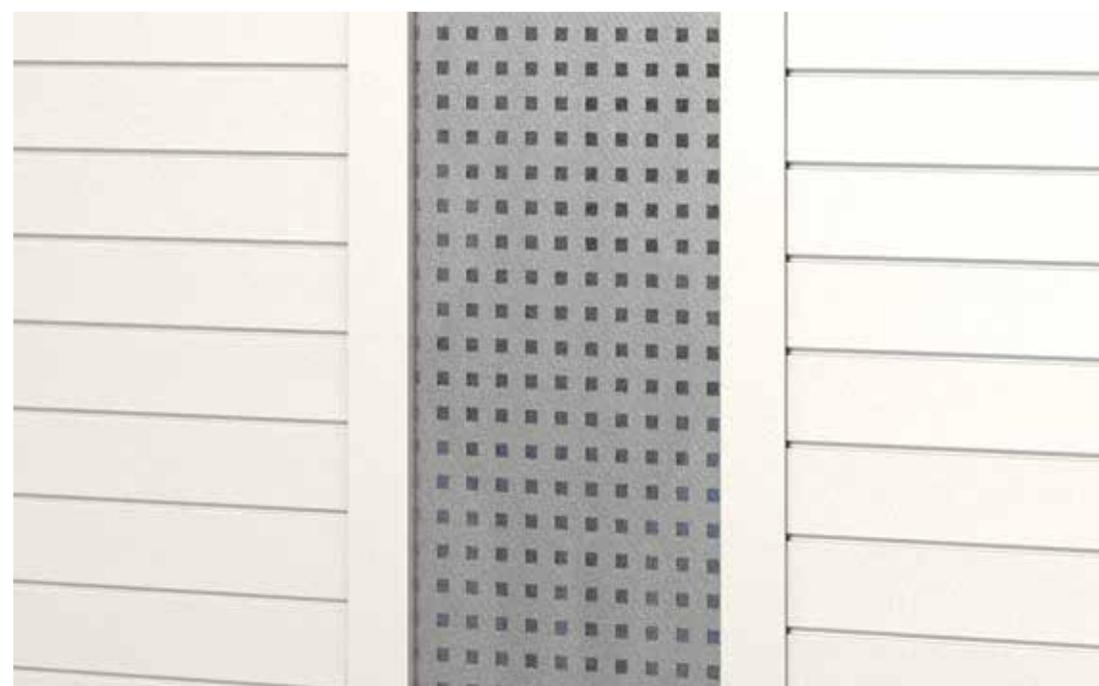
9022_C1_PHSI

Lames horizontales 100 mm + décor style inox



9022_C1_PHZH

Lames horizontales 100 mm + décor lames vent



STYLE INOX

Tôle inox 1,5 mm d'épaisseur avec perforation carré de 15 mm



9022_C1_P2TP

Lames horizontales 200 mm + décor tôle perforée Ø6 mm



9022_C1_P2LE
Lames horizontales 200 mm
+ décor lames espacées horizontales



9022_C1_P2SI
Lames horizontales 200 mm + décor style inox



9022_C1_P2ZH
Lames horizontales 200 mm + décor lames vent





9050_C1_PHLE

Lames horizontales 100 mm + décor lames espacées



9051_C1_PHLE

Lames horizontales 100 mm + décor lames espacées



9050_C1_PHSI

Lames horizontales 100 mm + décor style inox



9050_C1_PHTP

Lames horizontales 100 mm + décor tôle perforée Ø6 mm



TÔLE PERFORÉE

2 mm d'épaisseur Trou de diamètre 6 mm





9050_C1_P2LE

Lames horizontales 200 mm + décor lames espacées



LAMES ESPACÉES

Lames de 100 mm : 100 X 20 mm



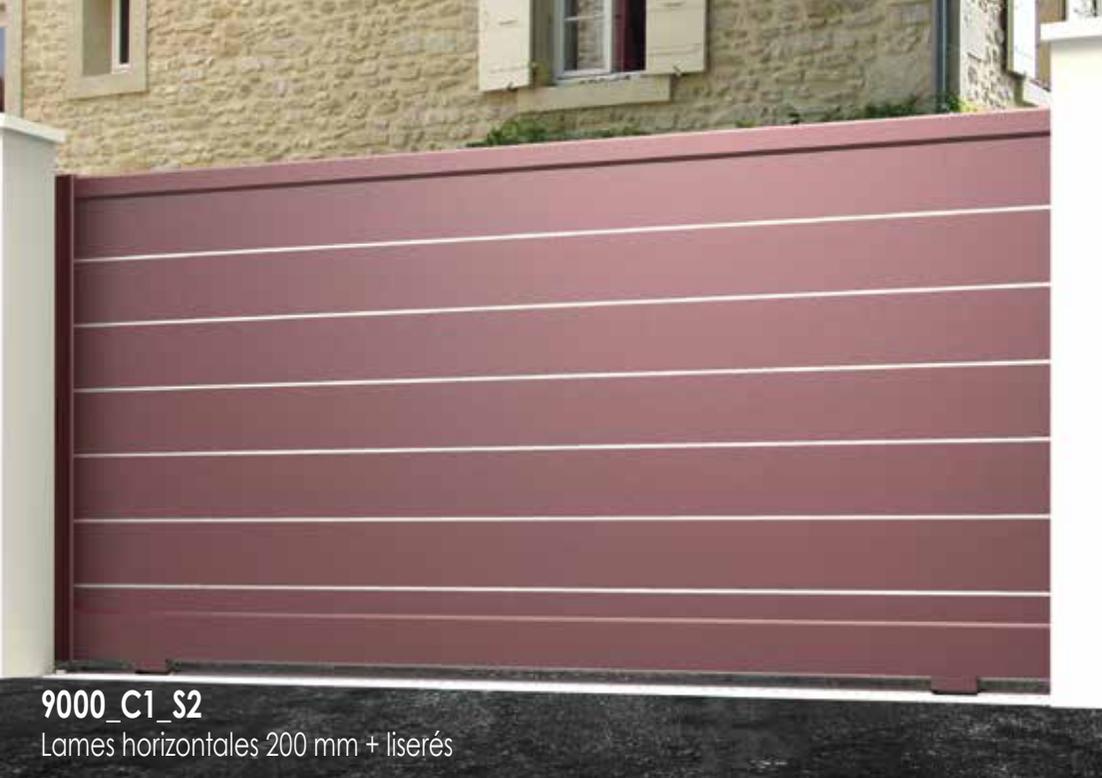
9050_C1_P2TP

Lames horizontales 200 mm + décor tôle perforée Ø6 mm

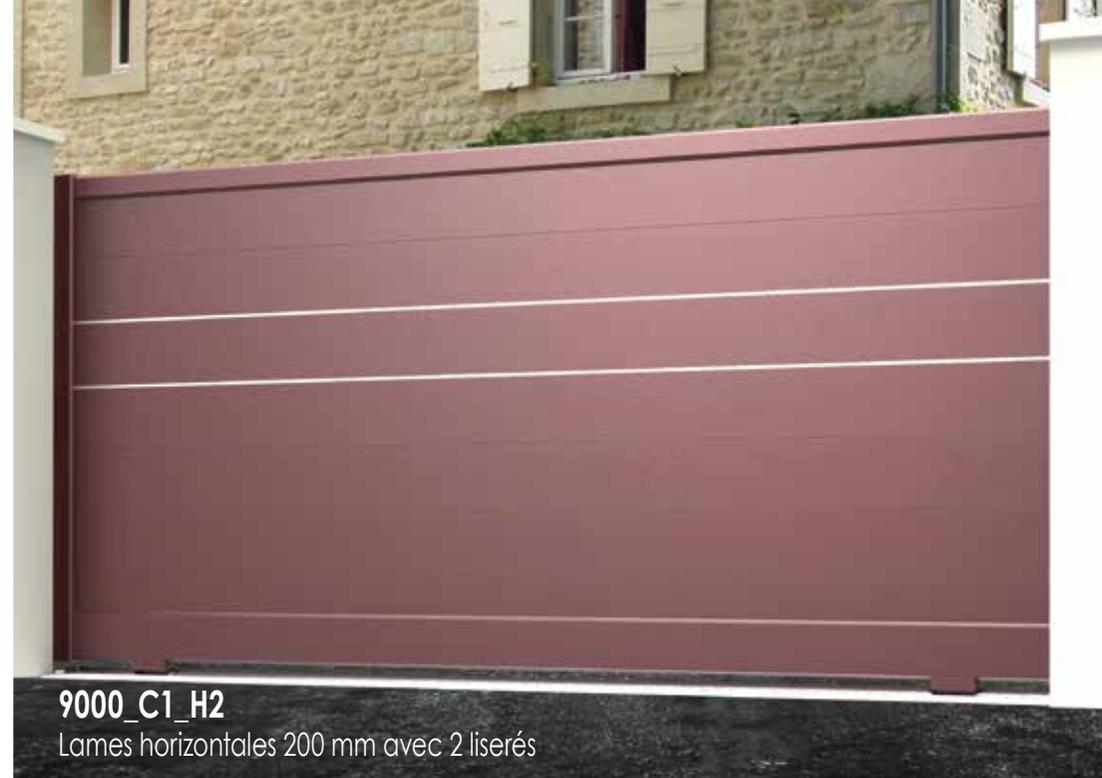


9000_C1_V2

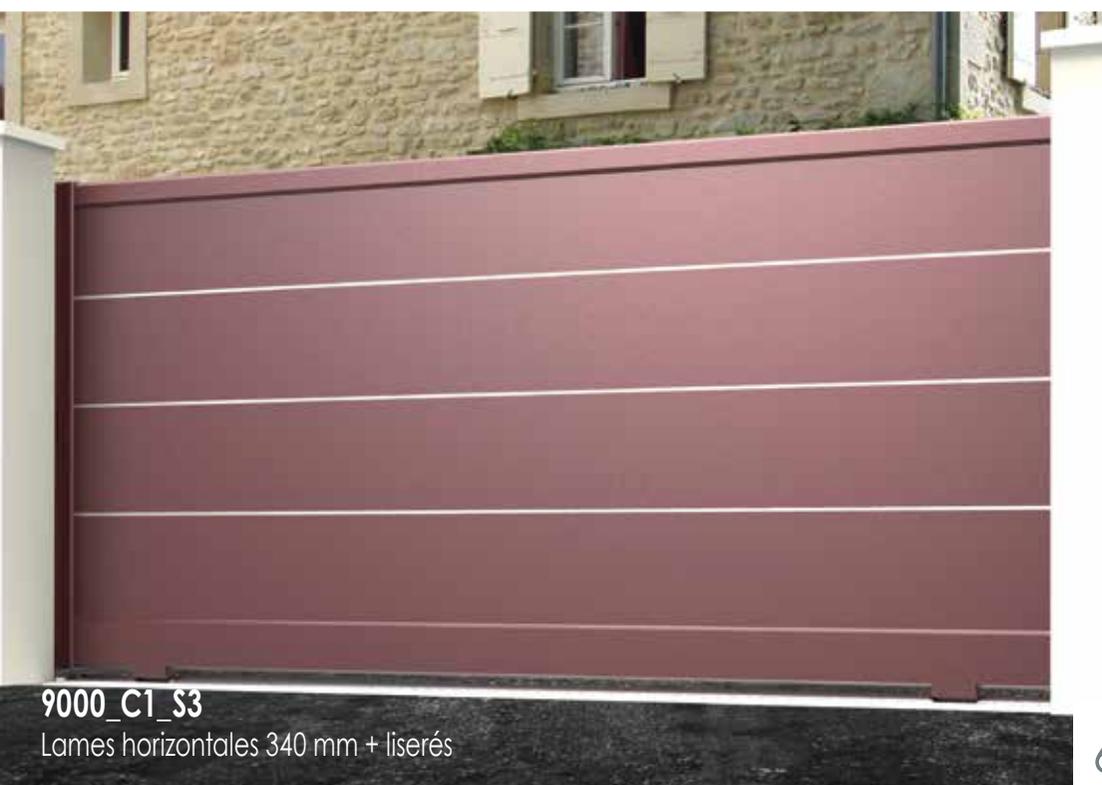
Lames verticales 200 mm + liserés



9000_C1_S2
Lames horizontales 200 mm + liserés



9000_C1_H2
Lames horizontales 200 mm avec 2 liserés



9000_C1_S3
Lames horizontales 340 mm + liserés



9000_C1_P2V5S5
Lames horizontales 200 mm + lames 50 mm avec liserés

nouveauté
2018

nouveauté
2018



9000_C1_H4

Lames horizontales 200 mm + 4 liserés inox

nouveauté
2018



2010_C1_LPH

Lames espacées horizontales 100 mm + lames pleines horizontales 100 mm

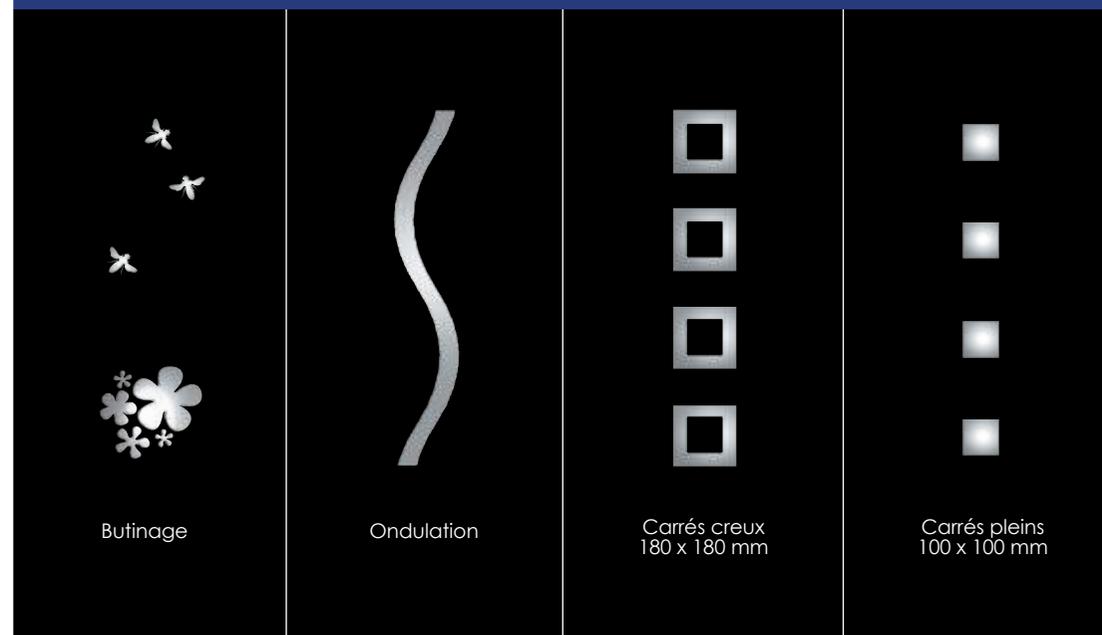


9109_C1_P2DA

Lames horizontales 200 mm + décor alu brossé Carrés creux



DÉCORS EN ALUMINIUM BROSSÉ



Élégance et originalité : avec nos motifs abstraits, figuratifs ou géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.



9110_C1_S2DA

Lames horizontales 200 mm + liserés avec décor alu brossé Carrés pleins

70



9105_C1_S2DA

Lames horizontales 200 mm
+ liserés avec décor alu brossé Butinage



9104_C1_S2DA

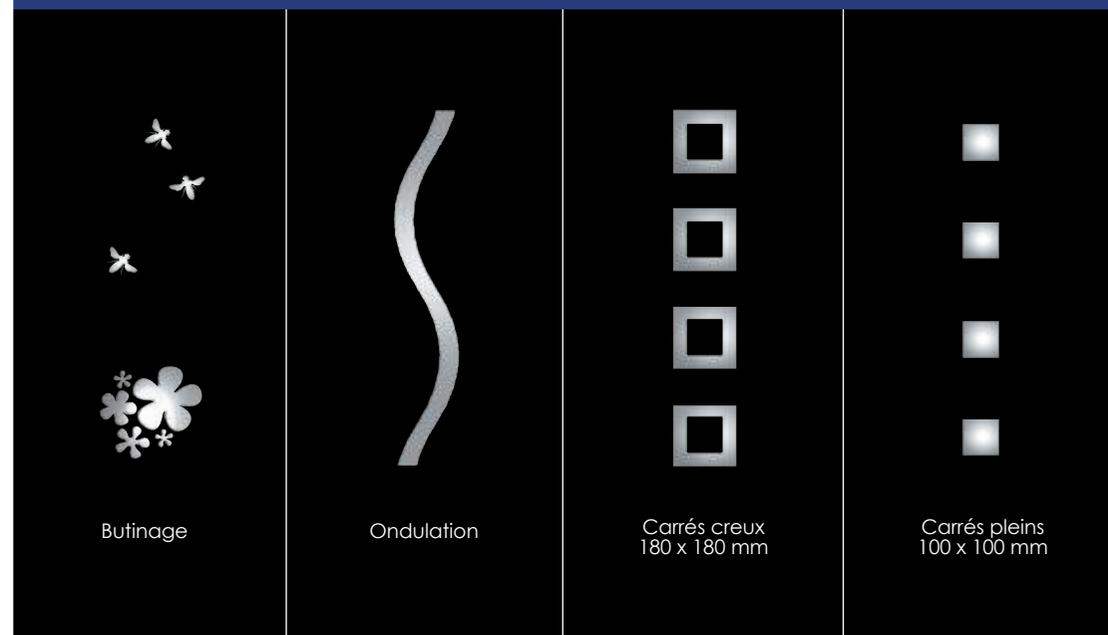
Lames horizontales 200 mm
+ liserés avec décor alu brossé Ondulation



9109_C1_S2DA

Lames horizontales 200 mm
+ liserés avec décor alu brossé Carrés creux

DÉCORS EN ALUMINIUM BROSSÉ



Butinage

Ondulation

Carrés creux
180 x 180 mm

Carrés pleins
100 x 100 mm



9105_C1_P3DA

Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Butinage



9110_C1_P3DA

Lames horizontales 340 mm + décor alu Carrés pleins



9104_C1_P3DA

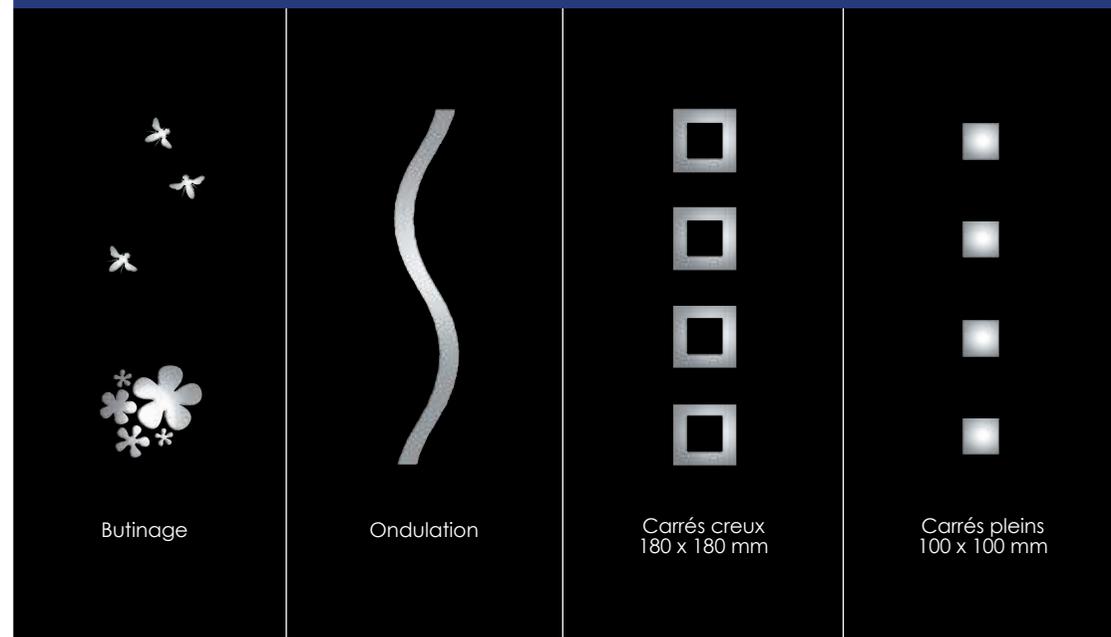
Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Ondulation



9109_C1_P3DA

Lames horizontales 340 mm + décor alu brossé Carrés creux

DÉCORS EN ALUMINIUM BROSSÉ



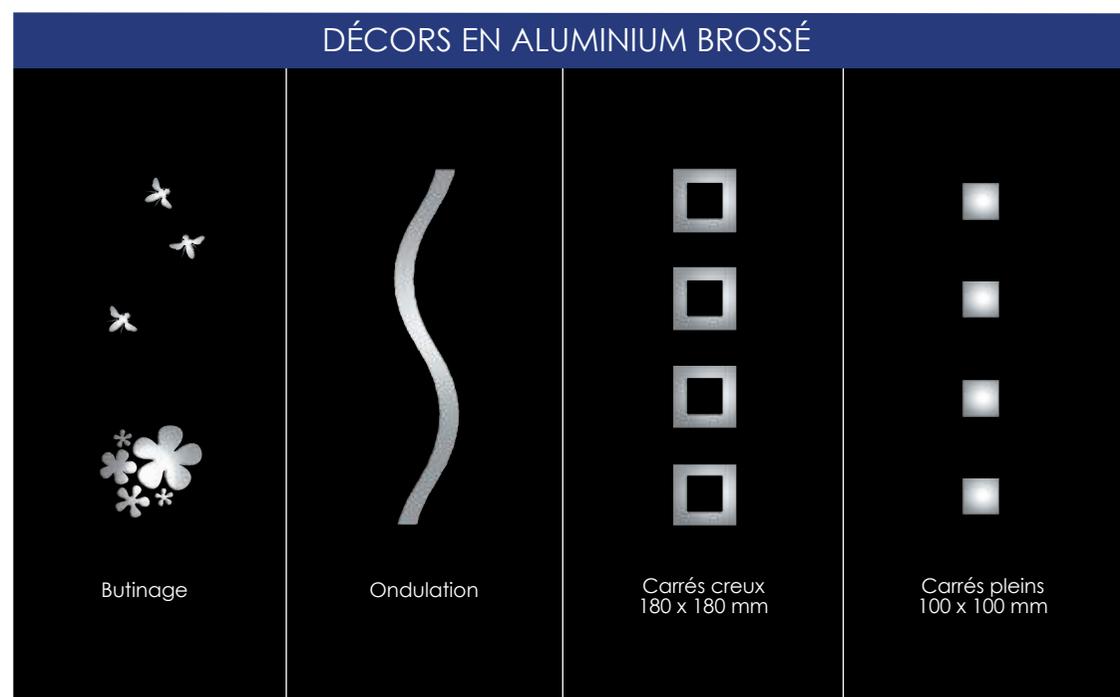
Butinage

Ondulation

Carrés creux
180 x 180 mm

Carrés pleins
100 x 100 mm





Élégance et originalité : avec nos motifs abstraits, figuratifs ou géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.



PORTAILS CLASSIQUES

EMILE B_BTO
Barreaux + Tôle pleine

PORTAILS CLASSIQUES

EMILE_C1_BFTO
Barreaux et festons + Tôle pleine



ARLETT_B_BFTO
Barreaux et festons + Tôle pleine



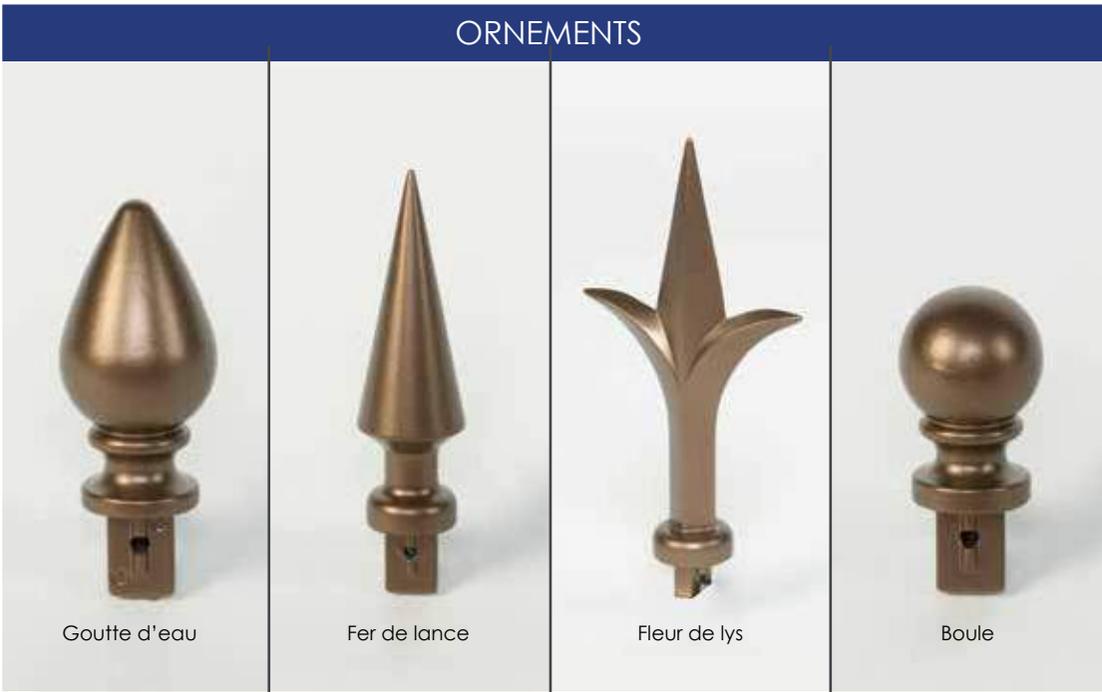
ARLETT_B_BBTO
Barreaux + Tôle pleine



EDMOND_B_BBTO
Barreaux + Tôle pleine



EMILE_B_BBTO
Barreaux et festons + Tôle pleine





DIANE_B_BFTO

Barreaux et festons + Tôle pleine

80



JULES_B_BBTO - Barreaux + Tôle pleine



JULES_B_BFTO - Barreaux et festons + Tôle pleine



DIANE_B_BBTO - Barreaux + Tôle pleine

ORNEMENTS



Anneau



Décor croix



Volute centrale



Volute supérieure



DIANE_C1_BFTO
Barreaux et festons + Tôle pleine



ARLETT_C1_BFTO - Barreaux et festons + Tôle pleine

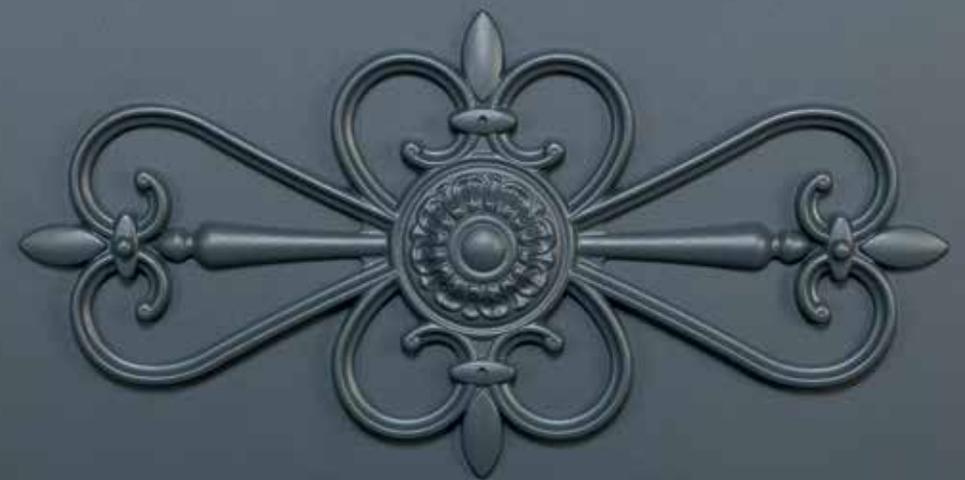


DIANE_C1_BBTO - Barreaux + Tôle pleine



JULES_C1_BFTO - Barreaux et festons + Tôle pleine

ORNEMENTS



Rosace centrale



CLÔTURES

CLÔTURES



1980_CL_ZH
Clôtures lames vent

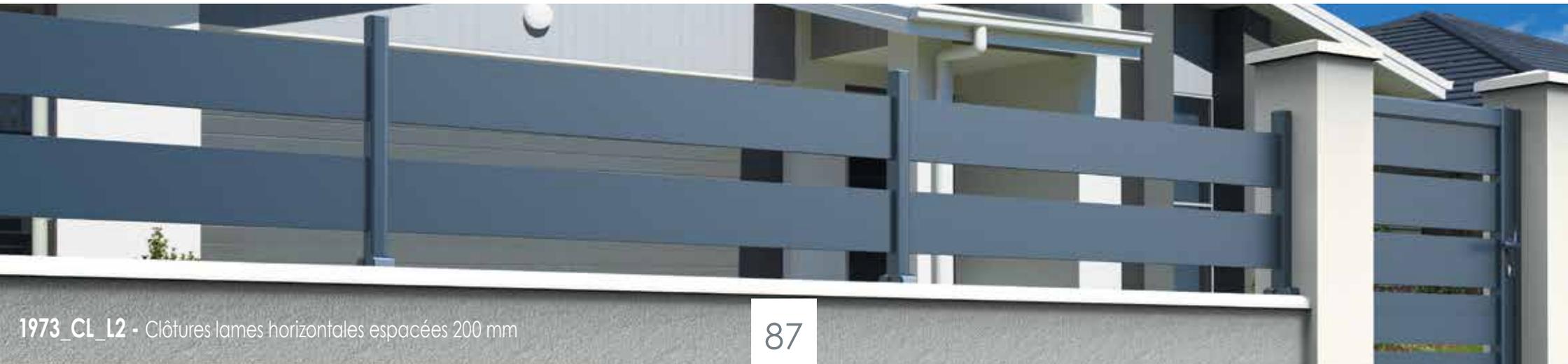




9000_CL_P2 - Clôtures lames horizontales 200 mm



1980_CL_PV - Clôtures lames verticales 100 mm



1973_CL_L2 - Clôtures lames horizontales espacées 200 mm





1980_CL_IG - Clôtures lames 45° 100 mm



1980_CL_LE - Clôtures lames espacées verticales 100 mm



1980_CL_PH - Clôtures lames horizontales 100 mm





9013_CL_P2LE
Clôtures lames horizontales 200 mm + décor lames espacées



9013_CL_P2TP
Clôtures lames horizontales 200 mm + décor tôle perforée



9110_CL_P2DA
Clôtures lames horizontales 200 mm + décor imitation inox Carrés pleins





9013_CL_S2LE

Clôtures lames horizontales 200 mm et liserés + décor lames espacées



9013_CL_S2TP

Clôtures lames horizontales 200 mm et liserés + décor tôle perforée



9110_CL_S2DA

Clôtures lames horizontales 200 mm et liserés + décor imitation inox Carrés pleins





9052_CL_PHLE - Clôtures lames horizontales 100 mm + décor lames espacées



9052_CL_PHTP - Clôtures lames horizontales 100 mm + décor tôle perforée



9052_CL_P2SI - Clôtures lames horizontales 200 mm + décor style inox

Tous les portails **PORTALIA** bénéficient d'un thermolaquage effectué par un laqueur agréé Qualicoat®, répondant aux normes de qualité les plus exigeantes du marché avec le label Qualimarine® (habituellement dédié aux environnements agressifs comme les bords de mer) pour toutes les textures mat givré référencées par **PORTALIA** et Qualidéco® pour les teintes bois référencées.

Sécurité & normes

Les produits **PORTALIA** ainsi que les systèmes complets motorisés ont été soumis aux tests d'homologation réalisés par des laboratoires homologués et leur conformité est assurée par la mention « **CE** ». Tous les produits **PORTALIA** respectent donc les prescriptions de sécurité.

Conformes à la norme EN-13241, les portails **PORTALIA** garantissent la sécurité contre les risques de coincement, de pincement, d'écrasement et de coupure. Un joint de sécurité compact vient se loger entre le poteau de support (qu'il soit en aluminium ou en pierre) et le montant du portail battant. Le portail coulissant est, lui, doté de cache-roulettes.

PORTALIA garantit ses portails :

- 10 ans pour le laquage selon les normes du label Qualimarine® et Qualidéco®
- 10 ans pour la fabrication pour une utilisation normale du produit
- 30 mois pour les accessoires et automatismes.

30
MOIS de GARANTIE

pour les accessoires et automatismes

10
ans de GARANTIE

pour le laquage selon les normes du label Qualimarine® et Qualidéco®



Chaque portail est conçu et fabriqué en France

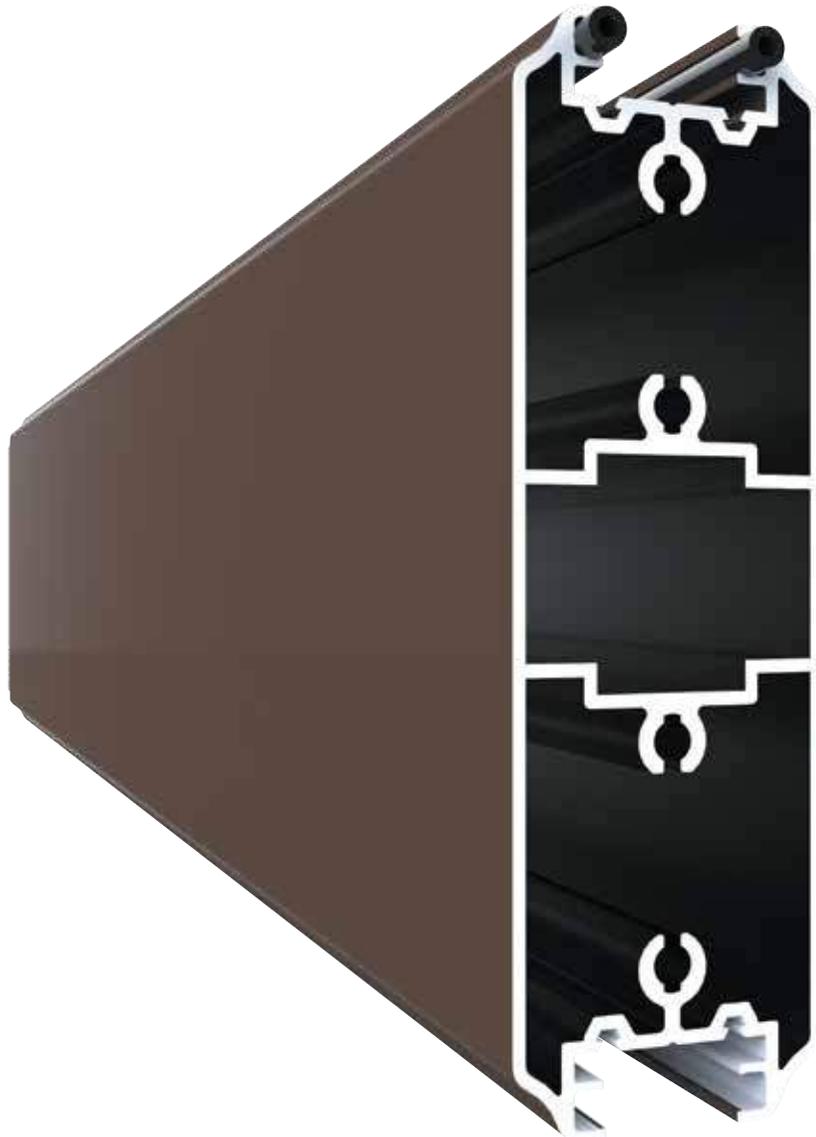
PORTALIA a fait le choix d'implanter ses bureaux et son unité de fabrication en France.

Chaque portail sortant de ses ateliers est conçu et fabriqué en France.

De même, tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, **PORTALIA** privilégie des partenaires locaux, offrant pour une qualité optimale et des tarifs compétitifs, une proximité et une réactivité essentielles à son objectif de service clients.

Choisir **PORTALIA**, c'est opter pour le meilleur à long terme pour votre habitat.





Les profils parmi les plus épais du marché

PORTALIA utilise les profils parmi les plus épais du marché (2 mm et 3 mm pour les barreaux) afin d'assurer une rigidité exceptionnelle à votre portail et le conçoit avec la traverse basse la plus haute (160 mm) et la plus rigide du marché. Par ailleurs, les portails **PORTALIA** résultent uniquement de l'assemblage mécanique des différents composants du portail.

UNE DURÉE DE VIE INCOMPARABLE

PORTALIA utilise pour le filage des profils de ses portails un aluminium de première fusion, alliage EN AW-6060 T5, afin de leur assurer une qualité optimale. L'épaisseur de la toile d'aluminium des montants et des traverses est de 2 mm, ou plus, garantissant ainsi une grande robustesse à l'ensemble.

Une finition irréprochable car aucune soudure n'est visible.

Le montage des portails intègre dès la conception les paramètres relatifs aux calculs de rigidité (nature des liaisons, section des éléments, nature du matériau, longueur des éléments, etc...). Votre portail possède ainsi une robustesse et une rigidité optimales.

Chaque produit fabriqué par **PORTALIA** suit un processus rigoureux vous assurant un produit dont la qualité est irréprochable :

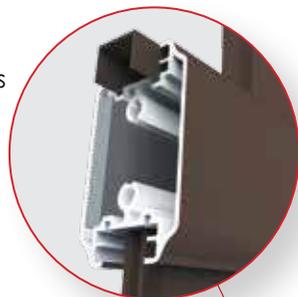
- Un bureau d'études conçoit les modèles, les personnalise en fonction de vos demandes et évalue les différentes contraintes mécaniques de contrôle grâce à plusieurs logiciels dont un de CAO.

- Un service technique assure la fabrication de votre produit selon des normes internes rigoureuses tant pour ce qui concerne la sécurité des intervenants, du respect des outils high tech de production ou de la conformité du produit fini.

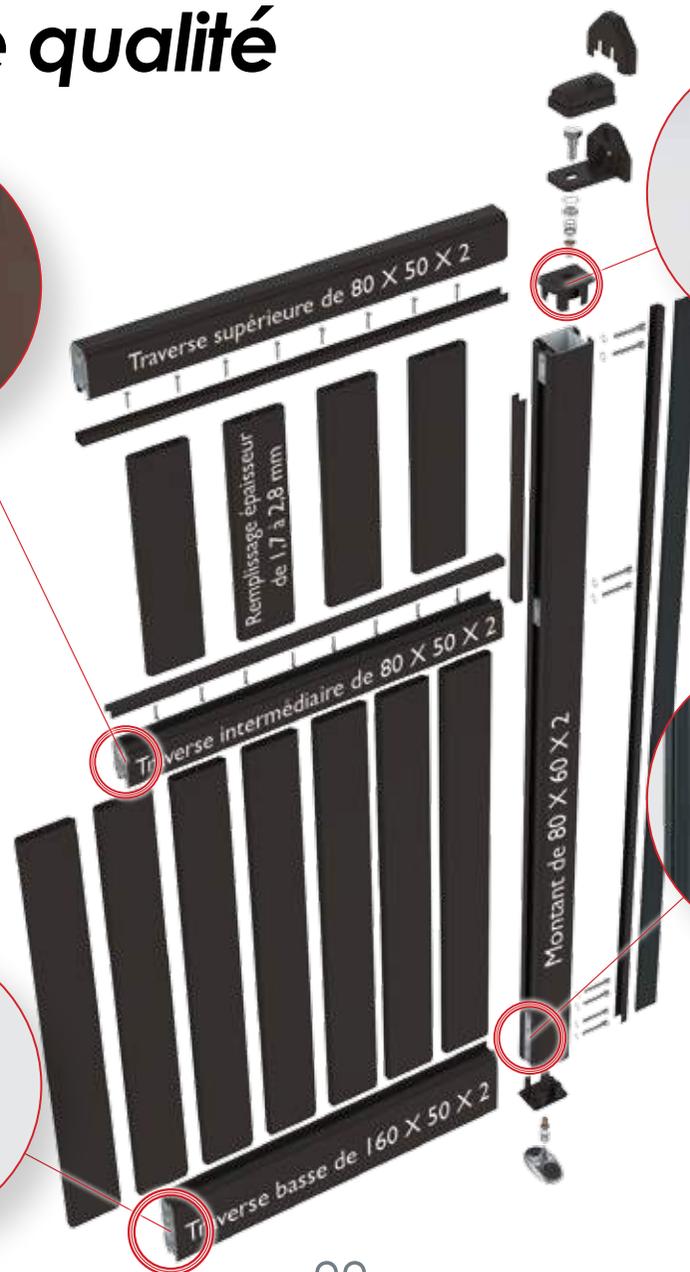
- Un service d'emballage et de contrôle vérifie une ultime fois l'intégrité de votre portail et l'emballage précautionneusement pour prévenir tout risque d'altération pendant le transport.

Un processus rigoureux pour un produit de qualité

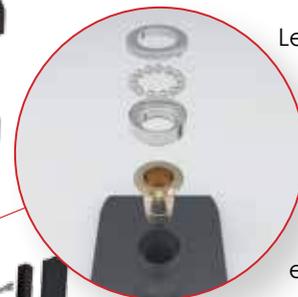
Pour éviter les effets sonores et vibratoires éventuels, **PORTALIA** est l'un des rares fabricants à intégrer des joints EPDM aux emplacements stratégiques.



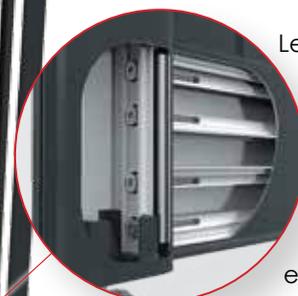
Renfort à l'intérieur d'un profil (traverse basse ou traverse intermédiaire ou dans une lame de remplissage) par un profil aluminium de 50 mm X 8 mm sur toute la largeur du vantail pour la fixation du moteur ou de la crémaillère.



Le recours à des pivots (avec roulement à billes et cage laiton pour une meilleure rotation) ou paumelles d'excellente qualité garantit une parfaite solidité. Ils permettent à votre portail d'accepter plus facilement les efforts d'un automatisme.



Les portails **PORTALIA** sont conçus sur le principe de l'assemblage mécanique*, gage de tenue dans le temps et de qualité de réalisation aussi bien technique qu'esthétique. De plus, toutes les vis de fixation et d'assemblage sont exclusivement en inox.



*: **Vis insert mais aucune vis auto-foreuse.**
Les avantages de cette solution technique sont de pouvoir remplacer en cas de choc involontaire une partie du portail sans devoir refabriquer le portail à l'inverse de la technologie soudée.

FINITIONS

Habillage et pièces mécaniques

Chaque composant d'un portail CEBEL est sélectionné pour ses propriétés mécaniques, la qualité et la valeur esthétique des matériaux.

Soumises à de fortes contraintes (ouvertures/fermetures), les pièces de liaison comptent autant que les vantaux pour la qualité, la robustesse et la durée de vie de votre portail.



PORTAIL COULISSANT

1 Guidage supérieur. Fourni de la couleur du portail ou RAL approchant pour les teintes bois.



2 Cache vue de la couleur du portail.



3 U de réception avec système « anti-dégondage » (pour éviter le soulèvement du portail en position fermée) fourni de la couleur du portail.



4 Cache crémaillère en option de la couleur du portail.



5 Rail de guidage. Profil en alu avec perçage.



6 Cache roue de la couleur du portail





PORTAIL BATTANT

1 Bouchons supérieurs et inférieurs en aluminium de la couleur du portail.



2 Cache vue sur le côté (EPDM) de la couleur du portail uniquement pour les portails pleins.



3 Pivot haut fixé par une équerre en aluminium et cache en aluminium de la couleur du portail.



OU

3 Pivot CUPRO avec cache NORYL laqué de la couleur du portail.



OU

3 Paumelle (option).



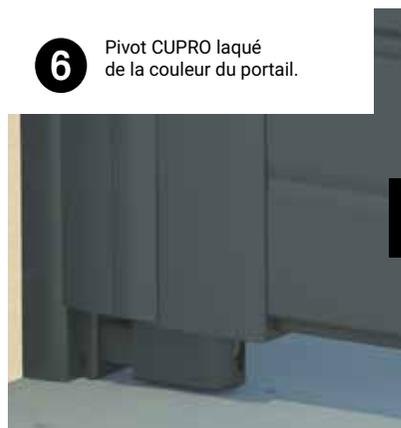
4 Poignée de la couleur du portail avec serrure en inox et cache cylindre de sécurité en aluminium de la couleur du portail (en option).



5 Sabot en alliage ferreux très résistant même en cas de roulage par un véhicule.



6 Pivot CUPRO laqué de la couleur du portail.



OU

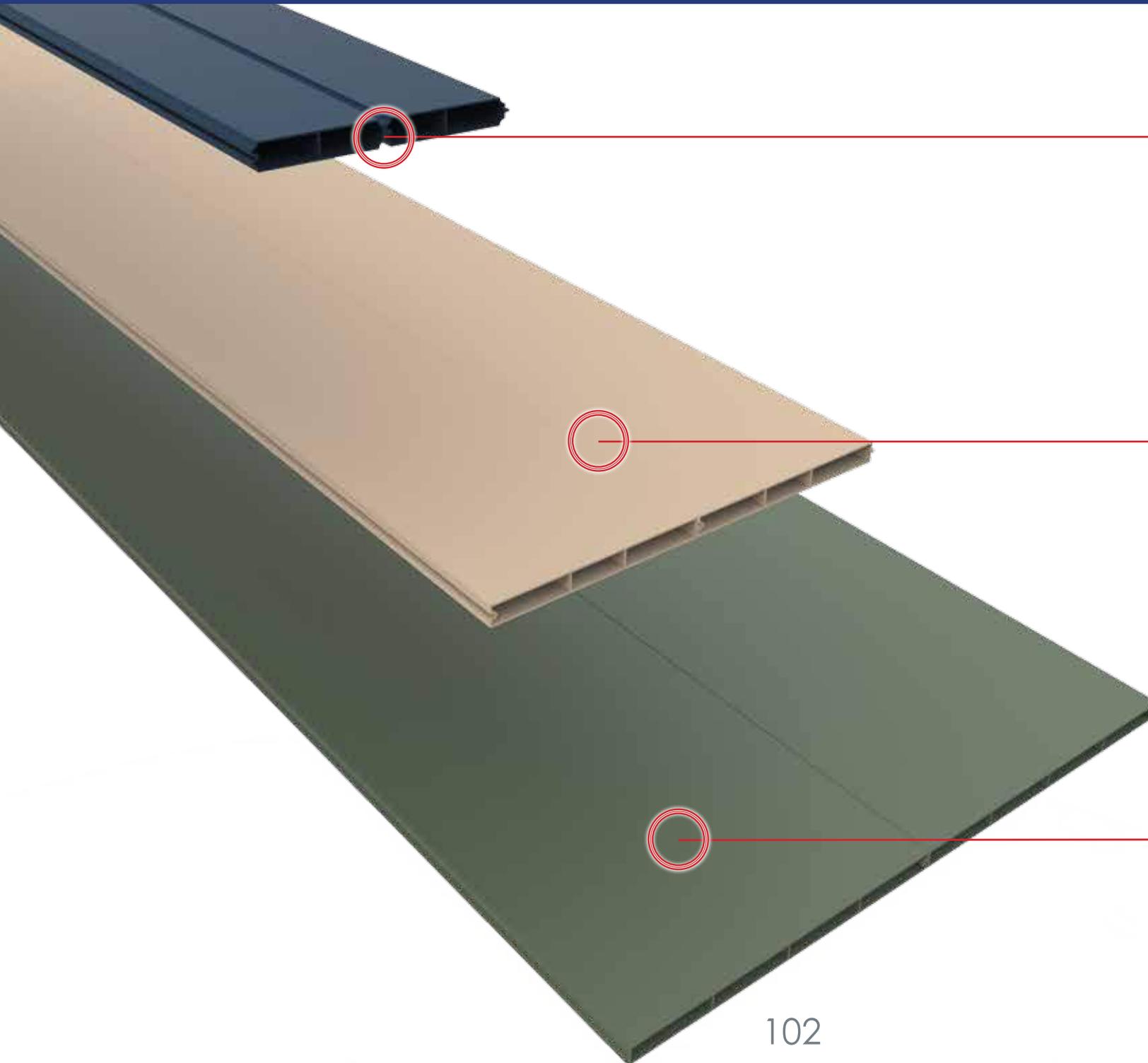
6 Équerre basse de la couleur du portail.



OU

6 Crapaudine en inox moulé.

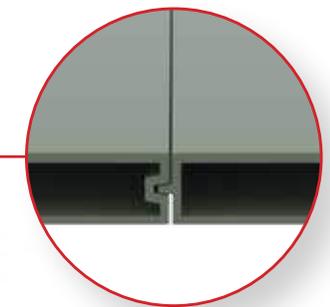




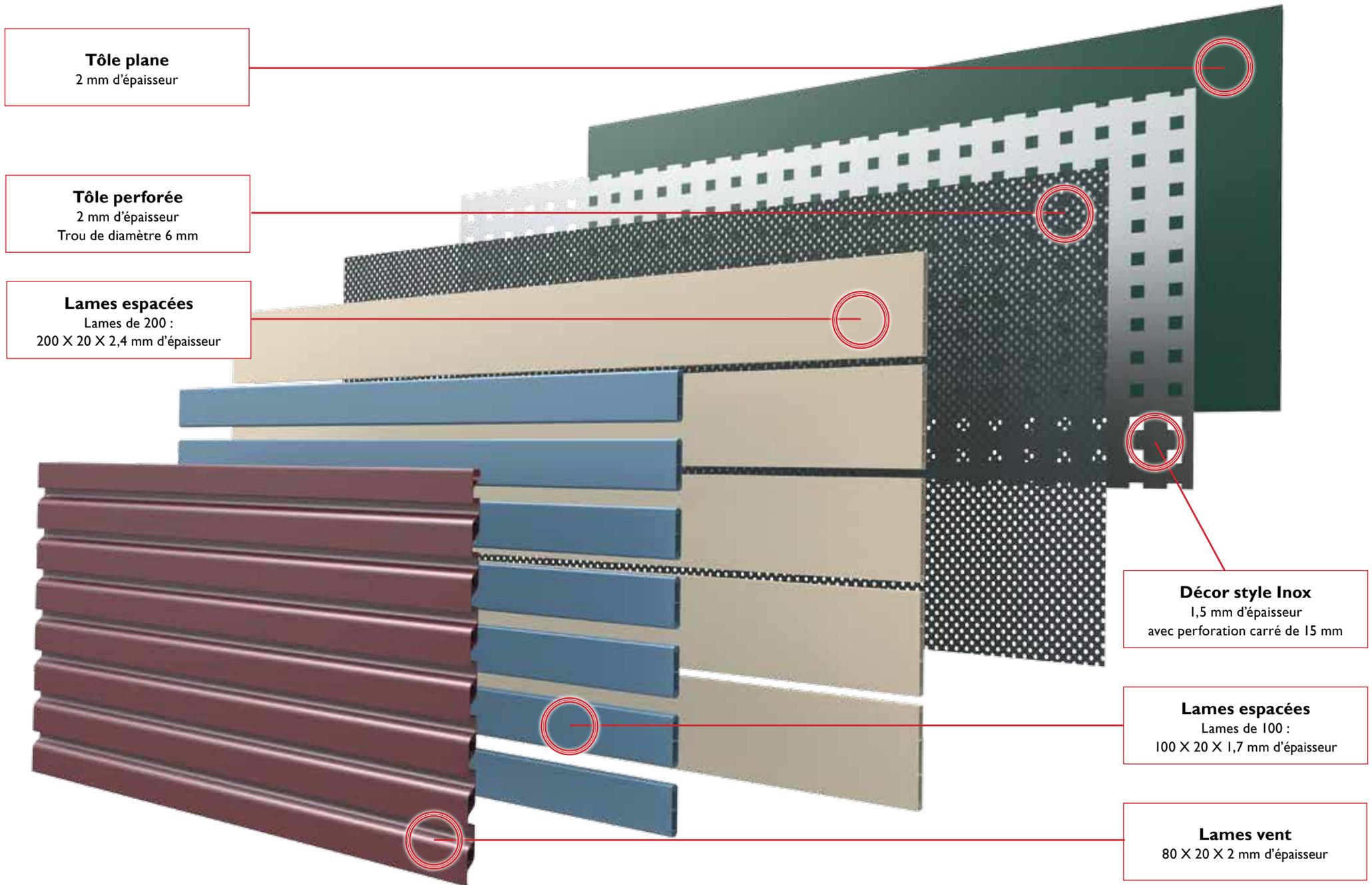
Lames de 100
100 X 20 X 1,7 mm d'épaisseur



Lames de 200
200 X 20 X 2,4 mm d'épaisseur



Lames de 340
340 X 20 X 2,8 mm d'épaisseur



Tôle plane
2 mm d'épaisseur

Tôle perforée
2 mm d'épaisseur
Trou de diamètre 6 mm

Lames espacées
Lames de 200 :
200 X 20 X 2,4 mm d'épaisseur

Décor style Inox
1,5 mm d'épaisseur
avec perforation carré de 15 mm

Lames espacées
Lames de 100 :
100 X 20 X 1,7 mm d'épaisseur

Lames vent
80 X 20 X 2 mm d'épaisseur

LES COULEURS MAT GIVRÉ STANDARD

L'aluminium présente l'immense avantage de pouvoir être laqué dans le coloris de votre choix.

Il bénéficie, de plus, d'un traitement spécifique qui lui permettra de résister aux diverses agressions climatiques.

Contrairement aux autres matériaux utilisés pour la fabrication des portails, il sera donc inaltérable, et supportera très facilement le fil des années !

**Plus de 200 coloris
du nuancier RAL en option**



EFFET BOIS

**Un aspect naturel sans
les contraintes d'entretien**

Pour un aspect naturel, sans les contraintes d'entretien, retrouvez nos tons bois qui apportent chaleur et raffinement à votre entrée.

L'ensemble de nos laquages est garanti 10 ans selon les normes Qualimarine® et Qualidéco®.

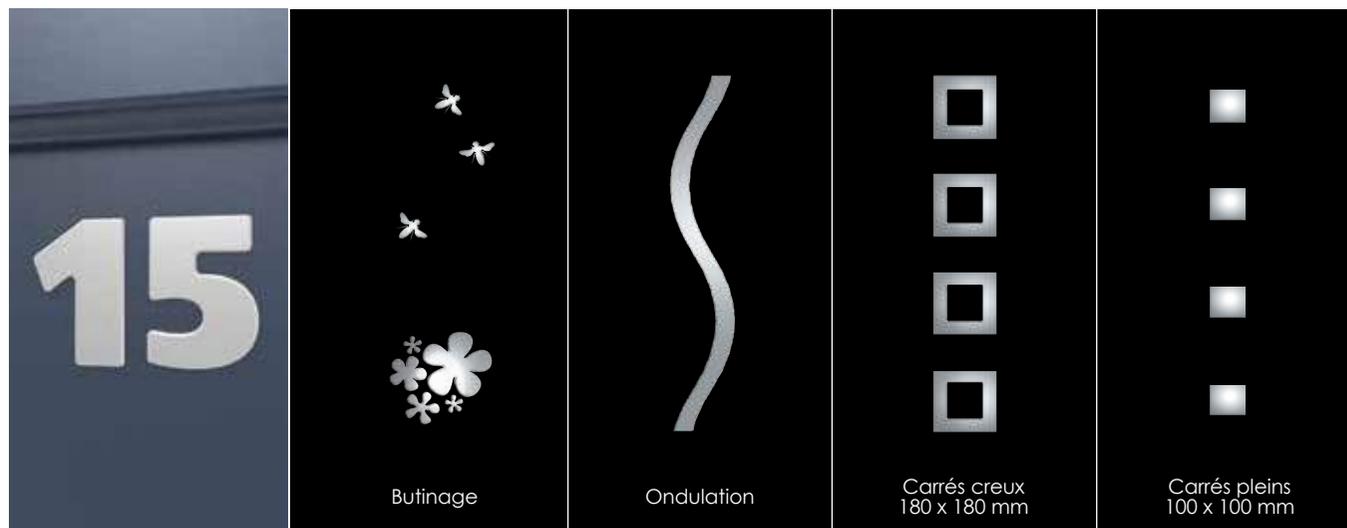


DÉCORS EN ALU BROSSÉ

Pour personnaliser votre portail, **PORTALIA** vous propose une gamme de décors en aluminium brossé.

Cette originalité est proposée sur certains modèles mais vous pouvez aussi le faire rajouter.

Avec nos motifs abstraits ou formes géométriques, donnez encore plus d'allure à votre portail.

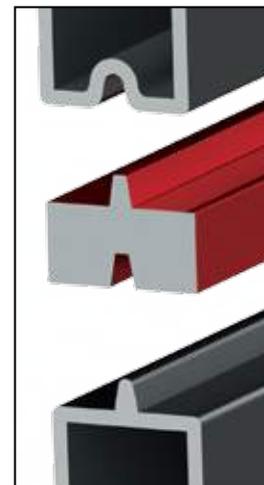


LISERÉS EN ALUMINIUM ANODISÉ INOX

Les liserés proposés par **PORTALIA** sont de véritables sections qui entrent dans la composition du portail.

Réalisés en aluminium, la qualité des inserts est à la hauteur de toutes les pièces qui composent votre portail.

Avec cette exclusivité, vous donnez à votre portail un design encore plus moderne et original.



La motorisation KRUPTO au coeur du portail **PORTALIA** pour portail battant.

Il était un temps où la motorisation était apparente. Certains se sont hasardés à intégrer un automatisme dans les portails avec plus ou moins de succès en terme de fiabilité et aux coûts exorbitants.

PORTALIA fait éclater ces défauts grâce à l'ingéniosité de son bureau d'étude.

Ainsi est né « KRUPTO », la motorisation intégrée dans le montant du portail de **PORTALIA**.

LES POINTS FORTS

- Pose simplifiée du portail, pas de maçonnerie (intégration de KRUPTO en usine et facilement démontable)
- Mécanisme ingénieux et silencieux
- Vitesse d'ouverture rapide en 12 secondes
- Pivot du portail avec roulement à billes garantissant une rotation sans frottement
- Faible effort sur la structure du portail évitant ainsi la déformation des vantaux
- Débrayage manuel intérieur et extérieur en cas de panne de courant
- Sécurité renforcée, aucun accès accidentel au mécanisme (par des enfants par exemple)
- Ensemble invisible pour conserver intégralement l'esthétique du portail
- Débrayage par batterie de secours



La motorisation SLIM au coeur du portail **PORTALIA** pour portail coulissant.

Il était un temps où la motorisation était apparente. Certains se sont hasardés à intégrer un automatisme dans les portails avec plus ou moins de succès en terme de fiabilité et aux coûts exorbitants.

PORTALIA fait éclater ces défauts grâce à l'ingéniosité de son bureau d'étude.

Ainsi est né « SLIM », la motorisation intégrée de **PORTALIA**.

LES POINTS FORTS

Esthétisme

Son design et sa conception permet une intégration discrète, apportant une touche de modernité à tout type de portail.

Facilité d'installation

Cet ensemble, livré assemblé et précâblé, garantit à l'installateur une mise en service simple et rapide avec la certitude d'accomplir un travail soigné.

Longévité

Composé d'une motorisation basse tension (24V) et d'une armoire de commande analogique City2+, l'automatisme SLIM 24V assure un fonctionnement souple et sécurisé pour de nombreuses années.

Déverrouillage

Possibilité de déverrouiller en cas de coupure de courant à l'aide d'une clé 6 pans ou grâce à une batterie de secours (en option).



1. Dispositions générales

a. Toute commande comporte de plein droit acceptation des présentes conditions générales de vente.

b. Aucune condition particulière ou contraire figurant dans les conditions générales d'achat du client ne pourra, sauf accord formel et écrit de la société, prévaloir contre les présentes conditions générales de vente.

2. Devis - Commande

a. Sauf disposition contraire, les devis de la société ne sont valables que pendant 30 jours suivant leur établissement. Les éléments techniques et notamment les cotes, objets du devis, sont établis par le client sous son entière responsabilité. Les prix indiqués verbalement le sont à titre purement indicatif.

b. Les commandes ne sont définitives que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit par la société, passées sur un support accepté ou défini par la société et portant reconnaissance explicite du client.

c. Toute modification ou annulation de commande ou de partie de commande demandée par le client ne pourra être prise en considération par la société que si elle lui est parvenue par écrit au plus tard 48 heures après la réception de l'accusé réception de la commande et qu'elle a été confirmée par écrit par la société.

d. En cas d'annulation de commande acceptée par la société, les frais et débours induits par cette annulation pourront être facturés par la société au client.

3. Conditions de livraison des marchandises

3.1. Délais

a. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et des ordres d'arrivée des commandes. La société est autorisée à procéder à des livraisons partielles.

b. Les délais de livraison sont donnés par la société à titre indicatif sur la confirmation de la commande et ne constitue pas un engagement de la société.

c. Les retards dans la livraison des marchandises ne sauraient donner le droit au client de résilier tout ou partie de la commande ou de demander des dommages et intérêts.

d. La société ne saurait davantage être tenue pour responsable d'une impossibilité de livraison consécutive à un cas de force majeure. La survenance de tels événements ne pourra donner lieu à aucun versement d'indemnités de la part de la société. Les délais de livraison seront allongés en conséquence en tenant compte de la raison pour laquelle la fabrication ou la livraison des marchandises a été empêchée ou retardée. La société tiendra le client au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

e. La modification du programme de livraison à la demande expresse du client peut, le cas échéant, donner lieu à des frais supplémentaires ou à un réajustement de prix. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne pourra intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers la Société, notamment en matière de règlement.

3.2. Transport – Transfert des risques

a. La livraison est réputée effectuée par la société lors de la remise des marchandises au transporteur.

b. La livraison des marchandises est effectuée par les soins d'un prestataire de transport choisi par la société et fait l'objet d'une facturation forfaitaire pour la France métropolitaine (Corse et Dom Tom ou étranger, nous consulter) :

- 80 euros HT par produit dont la largeur est inférieure à 4 m
- 120 euros HT par produit dont la largeur est supérieure à 4 m

Ces tarifs forfaitaires ne sont pas remisables.

c. La livraison est effectuée à l'endroit indiqué par le client dans la commande.

d. Les marchandises voyagent, en tout état de cause, aux risques et périls du client à qui il appartient de vérifier l'état et la quantité des marchandises livrées. La réception des marchandises s'effectue sous l'entière responsabilité du client.

e. Toute contestation en cas d'avaries ou de perte, doit faire l'objet de la part du client :

- de réserves caractérisées sur le bordereau de livraison du transporteur en indiquant la nature des avaries constatées et la référence et numéro de série des produits concernés,

- de l'envoi au transporteur d'une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 48 heures à compter de la réception ;

- de l'envoi d'une copie de ces documents à la société par lettre recommandée avec AR dans un délai de 48 heures.

3.3. Réception des marchandises

a. Toute livraison ou mise à disposition est accompagnée d'un bon de livraison.

b. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents, sur la non conformité, les pertes ou manquants des produits livrés, doivent être formulées par lettre recommandée avec accusé de réception et adressées au siège social de la société dans les 48 heures ouvrables de la livraison. Passé ce délai, la marchandise reçue sera réputée conforme à la commande.

c. Il appartiendra au client de fournir avec sa réclamation toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatées.

d. Le client devra laisser à la société toute facilité pour procéder ou faire procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin, sans autorisation expresse et préalable de la société.

3.4. Retour de marchandises

a. Aucun retour de marchandise ne sera accepté par la société en cas d'erreur de la part du client dans la prise des côtes, celles-ci étant faites sous son entière responsabilité.

b. Aucun retour de marchandises débitées et/ou assemblées et/ou de quincailleries déconditionnées ne sera accepté.

c. Tout retour de marchandises doit faire préalablement l'objet d'un accord préalable, formel et écrit de la société. Tous les produits retournés sans cet accord seraient tenus à la disposition du client et ne donneraient pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et risques du retour sont toujours à la charge du client et seuls les retours en port payé sont acceptés.

d. Les demandes de retour de marchandises doivent être formulées par courrier dans un délai maximum de 15 jours après réception des marchandises par le client, le document du transporteur validé par le client faisant foi.

e. Toute reprise acceptée par la société entraînera l'établissement d'un avoir au profit du client après vérification qualitative et quantitative des marchandises retournées.

f. Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le transporteur les a livrées, dans leur emballage d'origine ou à défaut dans un emballage équivalent, même en cas de réclamation reconnue fondée par la société.

3.5. Réserve de propriété

a. En application des articles 2367 à 2372 du Code civil, le transfert de propriété des marchandises est différé jusqu'au paiement intégral du prix en principal, frais et accessoires par le client. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la résolution de la vente et la revendication des marchandises. Les acomptes resteront acquis par la société à titre d'indemnité sans préjudice d'une réparation plus complète du préjudice subi.

b. Le client assume néanmoins à compter de la livraison, au sens de l'article 3, les risques de perte ou de détérioration des marchandises, ainsi que la responsabilité des dommages qu'il pourrait occasionner, à charge pour le client de souscrire les assurances correspondantes.

c. De convention expresse entre les parties, la société est subrogée dans les droits du client à l'égard de son assureur si les marchandises vendues subissent un dommage entre la date de transfert des risques et la date de transfert de propriété.

4. Prix - Tarifs

a. Sauf dispositions contraires, les prix s'entendent en euros, nets, rendus départ usine, hors taxes. Les marchandises sont fournies au prix en vigueur à la commande.

b. Les prix s'entendent emballage compris s'il y a lieu, sauf pour les emballages spéciaux taxés en sus. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation ou réglementation française, européenne, du pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du client.

4.1. Paiement

a. Sauf convention contraire, les factures sont payables dans les 30 jours fin de mois, sans escompte, par prélèvement, effet de commerce sans avis ou carte bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.

b. En cas de retard de paiement de la facture à l'échéance, la société pourra, sans préjudice de toute autre voie d'action :

- Suspendre, sans mise en demeure préalable, toutes les livraisons en cours ;

- Exiger, sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux de l'intérêt légal avec un minimum de 15 euros.

c. En cas de non-paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sous 15 jours sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. En cas de prorogation de traite, les frais et intérêts résultant de cette prorogation seront à la charge du client. De même lorsque le paiement est échelonné, le défaut de paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

d. Dans le cas où la société serait contrainte d'engager des frais pour le recouvrement de ses factures impayées le client sera redevable envers la société d'une indemnité égale à 10% du montant HT des factures ayant dû faire l'objet de tels frais, avec un minimum de 50 euros.

e. Toute détérioration du crédit du client pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues.

f. A défaut de paiement par le client à l'une des échéances et 15 jours après une mise en demeure par simple lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse, la société pourra, si bon lui semble, résilier la commande, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au client défaillant. Les acomptes versés par le client seront acquis de plein droit à la société.

5. Garantie des marchandises

5.1. Garantie de fabrication – automatismes – conditions générales de garanties

a. Les marchandises sont garanties contractuellement contre tout défaut de fabrication pendant 5 ans à compter du jour de la livraison. Cette garantie est limitée à la remise en état ou à l'échange pur et simple des marchandises reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous autres frais ou indemnités de quelque nature que ce soit. Sont exclues de cette garantie, toutes défectuosités ne résultant pas de la qualité des marchandises, telles que notamment la défectuosité résultant d'un entreposage contestable par le client, la négligence,

le défaut d'entretien, le montage non conforme aux prescriptions de la société ou aux règles de l'art, l'utilisation non conforme par le client, le dommage causé par un cas de force majeure...

b. Les automatismes sont garantis 30 mois selon les garanties en vigueur chez les fournisseurs partenaires de la société.

c. L'application de la garantie implique que le client a monté correctement les marchandises, selon les instructions de la société.

d. La garantie n'entre en vigueur qu'après règlement total du client et envoi par la société du bon de garantie.

e. Pour être recevable, toute réclamation fondée sur les défauts cachés de la chose vendue, doit être impérativement formulée par lettre Recommandée avec AR dès que le défaut est constaté. La garantie ne joue pas sur les vices apparents qui doivent faire l'objet de réserves de la part du client comme indiqué à l'article 3.2.e.

f. Toute garantie est exclue en cas de défauts et détérioration provenant d'événements extérieurs, de stagnation d'eau dû à un non-respect des consignes de poses de la société, d'accidents, notamment d'accidents électriques, d'usure normale du matériel, défaut d'entretien, mauvaises conditions de stockage, ainsi que d'installation et utilisation non-conforme aux instructions de la société et de ses fournisseurs partenaires.

g. Sont exclus également de cette garantie, les marchandises modifiées, réparées, intégrés ou ajoutées par le client, ou toute autre personne non autorisée par la société et ses partenaires.

h. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement gratuit de la pièce reconnue comme étant défectueuse par les services techniques de la société sans qu'une indemnité d'aucune sorte puisse être demandée. A ce titre, le client s'engage à porter à la connaissance de ses propres clients les conditions de garantie de la société définies dans les présentes conditions générales de vente lors de la prise de commande et de la facturation. Aucune intervention ne peut être effectuée sans l'accord préalable de la société. La réparation, la modification ou le remplacement de pièces pendant la période de garantie indiquée ci-avant ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de garantie.

i. Les frais éventuels de port sont à la charge du client.

5.2. Exonération de responsabilité

a. Il incombe au client de respecter les instructions fournies par la société en conformité avec la norme EN13241-1. La responsabilité de la société ne pourra être engagée ou recherchée à quelque titre que ce soit dans les cas d'installations de son matériel non conforme aux lois en vigueur, et de non-respect des instructions et limites d'utilisation données par la société.

b. De son côté, le client s'engage à monter les marchandises dans les règles de l'art, notamment en s'assurant de la bonne étanchéité des profils afin d'assurer une continuité de la chaîne qualité.

5.3. Garantie de bonne tenue du thermo-laquage

a. Les marchandises sont garanties contre les défauts de laquage et ce pour une durée maximum de 10 ans à compter du jour de la livraison, à l'exception des accessoires qui ne sont garantis que pendant 2 ans.

b. La garantie de bonne tenue du thermo-laquage s'applique aux profils traités et thermo-laqués sous les labels QUALICOAT (pour les mat ou effet matière) – QUALIMARINE (pour les mat givré ou effet matière situés en bord de mer) – QUALIDECO (pour les ton bois). Il appartient au client d'adapter le label en fonction de la marchandise choisie et du lieu d'implantation géographique de celle-ci (notamment bord de mer). Le client doit s'assurer notamment que la marchandise n'est pas installée à proximité d'une atmosphère agressive (telle que rejet industriel, aspersions de désherbants ou tout autre produit corrosif, déjections animales notamment). Cette garantie ne concerne pas les phénomènes qui trouveraient leur origine dans la nature du métal ou de son montage.

c. Sont exclus de la présente garantie les dommages résultant notamment de l'inobservation des règles de l'art et des instructions

de montage données par la société, de l'utilisation d'autres accessoires de pose que ceux fournis par la société, les dommages résultant d'une modification de la marchandise par le client, le thermo-laquage réalisé par d'autres applicateurs.

d. Sont également exclues de la garanties, toutes les dégradations des revêtements dues notamment à :

■ des dégâts volontaires ou résultant d'un cas de force majeure telle que celle-ci est définie par la jurisprudence des tribunaux,

■ l'installation de la marchandise, à l'usure normale de celle-ci, à un usage anormal de celle-ci,

■ à toute blessure mécanique accidentelle ou intentionnelle (chocs mécaniques et thermiques importants, frottements d'objets contondants ou éponges, tissus non appropriés pour l'entretien, projections et vapeurs, de produits chimiques ou d'entretien autres que ceux préconisés par la société, poussières...),

■ à un événement extérieur, à la stagnation de l'eau, au contact avec des liquides contre lesquels le revêtement n'a pas de résistance chimique ; à des couples galvaniques par la mise en contact d'éléments métalliques de nature différente ; aux solvants ou substances chimiques contenues éventuellement dans les mastics, joints ou colles, lors des opérations de pose notamment, chocs thermiques violents ou importants, friction d'objets émoussés, déformation de la surface d'appui, causes d'origine mécanique,

■ à l'utilisation de produits d'entretien autres que ceux préconisés par la société,

■ à un changement de l'environnement, à des dégâts causés aux marchandises par toute modification fondamentale ayant pour conséquence une modification de ses caractéristiques primaires,

■ des dégâts causés directement ou indirectement par une fissure ou l'endommagement de la couche de laque des profils structurés ou pièces qui ont subi des déformations telles que pliage ou cintrage après application de la laque,

■ à l'inobservation des règles d'entreposage, d'entretien ou de nettoyage, que le client s'engage impérativement à transmettre en même temps que la marchandise au consommateur final,

■ les marchandises non laquées chez la société,

■ les structures ou éléments dont on ne peut prouver que le traitement a été effectué par la société.

e. La garantie est également exclue pour les marchandises modifiées, réparées ou ajoutées par le client ou par tout tiers non agréé par la société.

f. La garantie est limitée à la réparation ou à l'échange pur et simple des marchandises reconnues défectueuses par la société ou par tout tiers agréé par elle, à l'exclusion de tous autres frais (notamment frais de port, de main d'oeuvre, de démontage, remontage...) ou d'indemnité de quelque nature que ce soit et pour quelque cause que ce soit.

g. La réparation ou le remplacement de la marchandise ne peut avoir pour effet de prolonger le délai de celle-ci.

h. Pour être recevable, toute réclamation devra être portée à la connaissance de la société par lettre recommandée avec AR dans un délai de 15 jours à compter de l'apparition des désordres. Le client devra indiquer précisément la nature des désordres et les causes de ceux-ci, l'adresse complète du consommateur final, la date de l'installation, les coordonnées de l'installateur, et joindre à la réclamation une copie de la facture d'achat.

i. La société pourra faire intervenir tout tiers de son choix afin de vérifier la nature et les causes du désordre. Seule la société décidera entre la remise en état ou le remplacement de la marchandise. Toute intervention par le client sur les marchandises préalablement aux vérifications de la société ou réalisées sans l'accord préalable et écrit de la société entraînera la déchéance de la garantie.

j. En cas de mise en oeuvre de la garantie, les frais de remplacement ou de remise en état, seront supportés par la société sous réserve de la prise en compte de la vétusté des marchandises, savoir :

Année de garantie	Taux de remboursement C&BEL	Prise en charge du client
1 ^{ère} année	100 %	0 %
2 ^{ème} année	100 %	0 %
3 ^{ème} année	100 %	0 %
4 ^{ème} année	85 %	15 %
5 ^{ème} année	80 %	20 %
6 ^{ème} année	60 %	40 %
7 ^{ème} année	50 %	50 %
8 ^{ème} année	40 %	60 %
9 ^{ème} année	30 %	70 %
10 ^{ème} année	20 %	80 %
11 ^{ème} année	0 %	100 %

6. Protection du consommateur

a. Le client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour que les marchandises vendues ne présentent aucun danger pour la santé et la sécurité des consommateurs dans des conditions normales d'utilisation ou dans les conditions d'usage auquel on peut légitimement s'attendre.

7. Documentation - Propriété - Confidentialité

a. Tous les plans, documents techniques et études remis au client, préalablement ou postérieurement à la commande, demeurent la propriété exclusive de la société. Ils ne peuvent être sans son autorisation, ni utilisés, ni recopiés, ni reproduits, ni transmis, ni communiqués à des tiers.

b. L'utilisation par le client de la marque PORTALIA ou de toute autre marque appartenant à la société est strictement limitée à la désignation de réalisations mettant en oeuvre exclusivement et en totalité des marchandises de la société. Cette restriction s'applique à toute communication écrite ou orale. Il est rappelé qu'en application du Code de la propriété intellectuelle, la reproduction, totale ou partielle, de la documentation de la société sans son consentement est illicite.

8. Force majeure

a. La responsabilité de la société ne pourra être recherchée si l'exécution d'une commande est retardée ou empêchée en raison de force majeure telle que, (mais non limitée à) : Grève interne ou externe, lock-out, épidémies, accidents, guerre, réquisition, embargos, incendies, inondations, catastrophes naturelles, interruption ou retard dans les transports entraînant un chômage total ou partiel ou entrave à l'exécution normale des travaux au sein de la société ou chez ses sous-traitants, modifications ou nouvelles dispositions législatives ou réglementaires.

9. Contestations

a. Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les juridictions dépendant du siège social de la société à moins que celle-ci ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.

b. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et les modalités de paiement.

The logo for PORTALIA features the word "PORTALIA" in a bold, white, sans-serif font. A red diagonal bar is positioned to the left of the letter 'P', partially overlapping its top-left corner.

Une marque de CEBEL

www.cebel.fr